

Prix de l'IRÉC 2012

Rapport du jury

par Robert Laplante, directeur général de l'IRÉC

Nous voici à nouveau réunis pour honorer ce qui commence à devenir une véritable tradition dans la communauté scientifique et dans le cercle toujours grandissant des Amis de l'IRÉC. L'édition de cette année est à la hauteur de cette tradition naissante. La nouvelle récolte nous réserve encore de multiples occasions d'étonnement. Elle suscite toujours beaucoup d'admiration devant le travail, le talent et les compétences démontrés par les récents diplômés. Les thèses de doctorat et les mémoires de maîtrise inscrits cette année au répertoire électronique de l'IRÉC viennent de nouveau conforter les intentions premières qui ont justifié la création de cet outil de recherche et des Prix qui lui accordent toute sa reconnaissance : on y retrouve un échantillon formidable de la fécondité et de la diversité des questionnements qui enrichissent les connaissances dans le domaine de l'économie.

Comme chaque année, le concours des Prix de l'IRÉC nous fournit l'occasion de fréquenter des exemples inspirants, des exemples de rigueur intellectuelle, de créativité et de compétence qui donnent toutes les raisons de croire que la relève scientifique est au rendez-vous. Une relève pour qui tous les espoirs sont permis.

La tâche du jury a été exigeante. Devant une grande variété de sujets, devant l'ampleur des travaux, il n'a pas été facile de faire le tri, d'évaluer les manuscrits et de les ordonner en fonction des critères d'une grille d'évaluation fondée sur les orientations de base et les exigences scientifiques associées à la mission de l'IRÉC. C'est néanmoins avec un plaisir et un intérêt soutenus que le jury a fait son travail. Plusieurs dizaines de manuscrits ont été soumis, poussant leurs interrogations et questionnements dans une multitude de directions, couvrant de nombreuses facettes du domaine de la recherche sur l'économie, au sens large du terme.

Le jury de cette année est composé de Mme Andrée De Serres, professeure à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM, de M. Alain Noël, professeur au département de sciences politiques de l'Université de Montréal, de M. Michel P. Trudeau, économiste et secrétaire du conseil d'administration de l'IRÉC et de M. David Rolland, chercheur à Téléuniversité qui a préparé et rédigé les fiches d'analyse. J'ai agi à titre de secrétaire du comité.

Pour procéder à l'évaluation des travaux, le jury a utilisé une grille dont les

principaux critères sont : l'originalité de l'objet de la recherche, la pertinence de la méthodologie, la richesse et la maîtrise du cadre théorique, l'apport à la connaissance et enfin, l'intérêt de cet apport touchant la mission et les champs d'intérêt de l'IRÉC - en particulier les liens société/économie, les rapports État-Marché, les comparaisons et échanges internationaux, les transformations des entreprises et des structures de production, etc.

On l'aura compris, une pareille grille nous découpait une tâche complexe. La sélection a été établie au terme d'une délibération serrée qui a mobilisé aussi bien le sens critique que les talents de plaideur de chacun des membres du jury. Elle nous a permis d'identifier des travaux qui font honneur à la compétence de leurs auteurs en satisfaisant aux critères de rigueur qui font la crédibilité et la réputation des Prix de l'IRÉC, en plus d'enrichir le champ scientifique.

Cette année le jury a choisi de remettre, pour le doctorat, le Prix de l'IRÉC et deux mentions d'honneur pour thèse remarquable et, pour la maîtrise, le Prix de l'IRÉC et une mention d'honneur pour mémoire méritant.

Le Prix 2012 de la meilleure thèse

Le Prix de l'IRÉC 2012 pour la meilleure thèse est attribué à M. Cédric Brunelle pour son travail intitulé : La spécialisation fonctionnelle des villes dans le système urbain canadien de 1971 à 2006 – évolution et facteurs. La thèse a été réalisée pour l'obtention du doctorat en Études urbaines de l'Institut national de la recherche- Urbanisation et de l'UQAM sous la direction du professeur Mario Polèse.

Il s'agit d'une thèse par articles, regroupant trois textes forts, retenus pour publication dans de très prestigieuses revues savantes. Le jury a beaucoup apprécié la tenue impeccable de ce travail. Son auteur a démontré une remarquable aptitude pour la recherche. Sa thèse fait une démonstration convaincante de ses compétences de chercheur, de son aptitude à manœuvrer dans des méthodologies complexes permettant de traiter d'impressionnantes masses de données sans sombrer dans un empirisme besogneux. Cette thèse fait bien la démonstration que ce sont la qualité et la rigueur des concepts qui peuvent nous permettre de tirer connaissance du réel construit par l'artifice des bases de données.

La thèse se penche sur un phénomène relativement peu étudié, celui de la spécialisation fonctionnelle des villes. Partant de l'hypothèse d'une fragmentation spatiale du processus de production qui se serait amplifié au cours des quarante dernières années, Cédric Brunelle jette un regard original sur l'évolution géographique de l'emploi dans le système urbain canadien entre 1971 et 2006. C'est un travail ambitieux qui l'oblige à un effort empirique impressionnant et qui met à profit une utilisation fort minutieuse de bases de données et de résultats des recensements. En soi, c'est déjà là une prouesse, car les problèmes de concordance des résultats, de compatibilité des variables ou des découpages des catégories comportent une part de défis méthodologiques qui pourraient donner le vertige à plusieurs chercheurs.

C'est néanmoins l'originalité de son cadre conceptuel qui a retenu l'attention du jury. L'auteur en effet situe sa démarche au confluent des analyses portant sur l'organisation industrielle des entreprises et de celles de la structure des systèmes urbains. Cela suppose une très vaste connaissance de la littérature dans ces deux domaines et une perspective critique fort aiguisée sur les différents modèles d'analyse qui y prédominent. L'articulation des concepts et des apports théoriques des paradigmes en cause est ici fort habilement conduite. La démarche de Brunelle est convaincante.

L'examen des transformations de la firme comme figure centrale de l'organisation de la production, de son rôle dans la chaîne de valeur et de sa place dans une division du travail mondialisée montre bien ici les conséquences de ces transformations sur l'organisation spatiale des villes. Les analyses classiques sur l'attractivité des villes, sur les facteurs de localisation et sur la spécialisation des régions sont revisitées à la lumière des changements majeurs mis en lumière dans l'organisation de la production où chacune des fonctions d'entreprise a tendance à s'autonomiser, ce qui la rend plus facile à délocaliser et, du coup, à hiérarchiser, aussi bien dans la chaîne de création de valeur que dans sa distribution dans les ensembles urbains.

La recherche à Montréal, le désign à Moscou, les services de paie à Bombay et la production à Shanghai... ou à Drummondville, tout cela désormais fait partie d'un système où les enjeux financiers, industriels et organisationnels s'entremêlent à ceux de l'évaluation des avantages de la localisation, aux caractéristiques des marchés locaux d'emploi et à la structure d'occupation du territoire qui relie les centres métropolitains à leur hinterland.

Cédric Brunelle entreprend d'analyser l'évolution des liens entre les dimensions du système industriel et celles du développement spatial, du rapport entre les grandes agglomérations et celles de taille plus modeste. Il y déploie un appareil analytique mobilisant une méthodologie sophistiquée et reposant sur la maîtrise d'opérations statistiques complexes.

Trois hypothèses guident sa démarche d'enquête au terme de laquelle il appert que la spécialisation des régions tend à évoluer indépendamment des changements qui affectent leurs structures industrielles. À l'intérieur des entreprises, les fonctions à haut contenu en savoir se fragmentent et se concentrent dans les grandes agglomérations alors que les fonctions plus routinières de production se répartissent plutôt vers les régions de moins forte taille.

Cette division, au surplus, et c'est l'objet de la vérification d'une deuxième hypothèse, semble affecter tous les types d'entreprises, qu'elles œuvrent dans le domaine de la production ou dans celui des services. Le système productif semble bien concentrer ses fonctions stratégiques dans les grands centres, quels que soient, à quelques nuances près, les domaines observés.

Ce clivage entre les grandes agglomérations métropolitaines souffre certaines exceptions, mais il n'en demeure pas moins qu'elles viennent justement confirmer la règle, ne serait-ce qu'en faisant apparaître des conditions singulières laissant voir que

telles ou telles ville ou sous-région peut se caractériser par une concentration remarquable de fonctions à haut contenu de savoir. L'auteur émet quelques hypothèses à ce sujet. Et c'est à une lecture fort stimulante de son chapitre 8 où il s'interroge sur l'avenir des régions non métropolitaines du Québec que la fécondité de son approche est la plus convaincante. Revenant sur les travaux de Polèse sur l'arc industriel ou de Proulx sur le croissant manufacturier, deux expressions pour désigner la même zone qui va de la Montérégie au Bas-Saint-Laurent en passant par le Centre-du-Québec et la Beauce, Cédric Brunelle avance des explications aussi riches que nuancées sur le développement du secteur manufacturier et sur la dynamique économique qui le charpente.

Le jury a particulièrement apprécié son chapitre de conclusion où son questionnement sur les implications de ses résultats sur la conception des politiques publiques s'avère des plus pertinents, au moment où le Québec est à revoir sa politique industrielle et ses approches du développement régional.

Au plan industriel, nous dit Brunelle, il faut des politiques qui ciblent non plus l'entreprise dans son ensemble, mais bien des fonctions stratégiques rendant telle ou telle usine performante, compétitive et du, coup, plus difficile à délocaliser. Cibler ces fonctions cela peut aussi vouloir dire mobiliser les moyens de faire progresser certaines d'entre elles dans la chaîne de valeur et, ainsi, de modifier leur place dans l'espace concurrentiel qui est le leur.

Au plan du développement régional, une telle compréhension des choses oblige à revoir le rôle et les conditions de structuration et d'encadrement du marché local de l'emploi. Une connaissance fine des profils de compétences, des bases de données fiables favorisant les analyses et les comparaisons, des règles de gouvernance favorisant la concertation et les échanges entre les acteurs, voilà autant d'aspects à privilégier désormais.

Les objectifs n'étant plus tant, désormais, de tenter de combler l'écart entre les agglomérations métropolitaines et les autres qu'à réunir les conditions pour que la concurrence s'exerce entre villes et agglomérations de même taille, appartenant à des ensembles économiques de plus en plus distincts. La concurrence entre les fonctions a modifié complètement les paramètres spatiaux. La thèse de Cédric Brunelle par le potentiel qu'elle démontre pourrait bien modifier ceux des études urbaines.

Une mention d'honneur

Le jury a également tenu à saluer le travail de monsieur François L'Italien à qui il décerne une mention d'honneur pour sa thèse intitulée : Béhémoth Capital. Contribution à une théorie dialectique de la financiarisation de la grande corporation. Le travail a été réalisé au département de sociologie de l'Université Laval sous la direction des professeurs Gilles Gagné du même département et du professeur Éric Pineault du département de sociologie de l'UQAM.

Cette thèse, en apparence assez éloignée de l'analyse empirique de Cédric

Brunelle, s'inscrit pourtant dans une même zone d'interrogation quant aux processus par lesquels les transformations du système productif modifient en profondeur non seulement les manières de produire, mais encore et surtout, les conditions fondamentales d'organisation de la vie sociale. Béhémoth, c'est une image empruntée à la Bible et au livre de Job, c'est une figure métaphorique désignant la Bête qu'on ne peut domestiquer, une force pesant sur le destin de l'Homme. L'image vient de temps encore plus anciens et rattache Béhémoth au Léviathan, le monstre du chaos primitif. François L'Italien, on l'aura compris, s'attaque à un adversaire redoutable.

C'est une force abstraite, mais terrible que celle du capital déchaîné contre ce qui, dans le réel, lui fait obstacle. Sa thèse est un effort remarquable de théorisation pour tenter de comprendre non seulement l'évolution de la compagnie comme forme juridique, mais également comme rouage de régulation et d'organisation des rapports économiques. Le jury a tenu à saluer la qualité remarquable de la langue et de l'écriture de cette thèse.

Sur le plan conceptuel, le travail de cette thèse repose sur une ambition de synthèse aussi audacieuse qu'érudite. François L'Italien n'a pas fait de revue de littérature, comme on dit dans le jargon du métier, il s'est approprié un immense corpus, faisant la démonstration de sa maîtrise remarquable des grands courants d'analyse qui permettent de comprendre l'évolution du capitalisme et l'essor des grandes sociétés qui, désormais, font peser sur le monde un ordre, à plusieurs égards, effarant. L'originalité de son regard analytique tient à la pertinence de son intuition de départ : François L'Italien s'est intéressé à la montée en puissance de la grande corporation non pas d'abord dans une problématique économique d'appropriation et de répartition de la richesse, mais bien dans le questionnement de ce qu'il nomme avec justesse « la question de l'aliénation des capacités réflexives et instituant des sociétés ». Cette thèse a pour horizon ultime les enjeux du sens et de la liberté.

Le lecteur sera ainsi conduit dans des discussions théoriques serrées, lancées par Marx certes, mais reprises par divers courants critiques, qui amènent l'auteur à produire une véritable généalogie de la notion de propriété privée, de la place qu'elle a tenue dans le développement du capitalisme et de la fonction qu'elle remplit dans l'émergence de ce personnage historique au rôle déterminant : l'entrepreneur. Un entrepreneur qui, en tant que figure sociale s'est progressivement autonomisé dans un espace, celui de la libre entreprise, justement, qui non seulement lui donnait possibilité et pouvoir d'agir dans un espace de droit que les États-Unis, lieu d'observation empirique et ancrage historique de cette thèse, ont en quelque sorte naturalisé et placé relativement à l'abri du pouvoir de médiation de l'État et des organisations gouvernementales. Cette autonomisation de l'entrepreneur s'est opérée dans ce que L'Italien appelle un procès d'incorporation de l'économie où désormais, ce n'est plus tant l'individu entrepreneur que la propriété capitaliste elle-même qui acquiert le statut de personne morale, dotée de droits garantis par la Constitution américaine.

C'est une transition majeure, le droit autorisant la compagnie à organiser l'activité d'autrui aux fins d'accumulation s'est accompagné d'une transformation concomitante, celle de la mutation de la propriété en contrôle. Reposant et engendrant une catégorie

sociale d'exécutants de ces droits, celle des cadres, cette compagnie s'est à son tour transformée sous leur action et sous celle du gouvernement américain dont les choix et politiques ont en quelque sorte soudé la puissance de l'entreprise au développement économique. Cette autonomisation ne s'est pas faite sans heurts, elle a résulté, au contraire, de la rupture d'un compromis politique touchant la régulation de l'activité économique. François L'Italien dresse une analyse fine des moments et modalités de cette rupture au terme de laquelle apparaît l'entreprise financière comme dispositif de capitalisation et d'encadrement de la puissance des compagnies.

Cette forme est devenue une puissance agissante pour ainsi dire désincarnée, sans lien avec le monde de la production, mais qui soumet les entreprises qui le structurent à un ordre défini exclusivement par l'exercice de droits « négociables sur la richesse future » nous dit l'auteur dans une formule synthétique. La question du rendement n'est pas qu'une affaire de cupidité, elle est l'expression d'une capacité de déposséder la grande corporation de sa liberté d'agir pour changer sa nature profonde en la contraignant à devenir en priorité une « structure capitalisée de flux de revenus ». C'est ce que désigne la financiarisation de l'économie.

Cette financiarisation a profondément modifié les processus décisionnels et assujetti la production à une logique qui subordonne aux exigences de rendement le processus productif lui-même. Cela veut dire : délocalisation, éclatement des fonctions, spécialisation des unités productives, puissance des cadres anonymes et apatrides, etc. Ces transformations et bien d'autres répondent à des objectifs financiers primant sur toute autre forme d'évaluation du travail et de ce que peut signifier produire pour une corporation dont cela a déjà été la mission et que ne doit plus désormais obéir qu'à un seul impératif catégorique : créer de la valeur pour les actionnaires, comme on l'entend désormais partout. Ces transformations ont pour effet de faire considérer comme des entraves les exigences de l'économie réelle, au point de transformer les logiques abstraites du capital en un système de régulation aux ambitions globales, visant à subordonner la conduite des affaires humaines à un espace décisionnel pour ainsi dire sans centre, abstrait, mais omniprésent.

L'analyse que nous livre François L'Italien est très exigeante. Toujours rigoureux le propos repose sur un dispositif conceptuel très aride et complexe. C'est tout à son mérite d'avoir eu l'audace de confronter son appareil analytique à deux cas concrets, ceux de Tembec et Produits forestiers Résolu, pour bien montrer ce que signifie pour des entreprises d'être aspirées dans la logique de financiarisation. Ces analyses de cas démontrent avec force la portée de l'analyse et sa fécondité empirique. Au terme d'un parcours intellectuellement aussi ardu qu'exigeant, François L'Italien fait la démonstration de sa remarquable qualité d'analyste du réel et du social historique.

Le jury a retenu de cette démonstration que la thèse remporte une mention d'honneur parce qu'elle laisse bien entrevoir que son auteur a tout ce qu'il faut non seulement pour produire de stimulantes analyses, mais encore et surtout pour bâtir une pensée authentique.

Une deuxième mention d'honneur

Le jury a tenu à souligner la qualité et l'excellente tenue du travail de M. Jacques Bertrand en lui décernant une mention d'honneur pour sa thèse intitulée Renforcement de la capacité d'évaluation des risques des projets de développement de nouveaux produits dans les PME. La thèse a été réalisée à l'Université du Québec à Trois-Rivières sous la direction de la professeure Josée St-Pierre.

Le contexte ne pouvait mieux servir l'accueil qui doit être fait à cette thèse. En effet, au moment où le ministre de l'Agriculture du Québec vient de déposer son projet de politique de souveraineté alimentaire, le travail de Jacques Bertrand portant sur des entreprises du secteur des pêcheries ne pouvait mieux illustrer les enjeux et baliser les avenues du développement. Certes son approche est monographique et l'auteur reste prudent quant à une éventuelle généralisation des résultats de son enquête à l'ensemble des PME, mais force est de constater que sa thèse jette un éclairage assez puissant pour laisser deviner ce qui peut bien être transférable à d'autres secteurs.

En effet, cette thèse pose des jalons pour l'exploration de ce domaine peu connu des sciences de la gestion et elle ne manque pas de convaincre que ses résultats ouvrent un vaste chantier, aussi bien théorique que pratique pour quiconque s'intéresse à la connaissance du développement industriel. L'innovation, de nombreux travaux l'établissent, est la clé de la compétitivité et du développement des PME. Le renouvellement de l'offre par l'ajout ou le remplacement de produit, nous le savons au moins depuis Schumpeter, est une condition inhérente à la performance des entreprises, à plus forte raison dans un contexte de concurrence mondialisée. Même si innover ne suffit pas, d'autres conditions doivent être réunies pour naviguer dans les courants forts de la concurrence, c'est très certainement une condition nécessaire. Et dans les circonstances, Jacques Bertrand le rappelle fort à propos, il ne s'agit pas seulement d'innover, mais surtout « d'innover mieux ». Et à cela que son travail veut servir – et c'est l'avis du jury que sa thèse y contribue.

Cherchant à déterminer si un modèle d'évaluation des risques peut contribuer au renforcement du processus de développement de nouveaux produits dans les PME et améliorer le taux de succès des projets d'innovation, Jacques Bertrand conduit des entrevues en profondeur auprès des membres des équipes de huit PME œuvrant dans le secteur de la transformation alimentaire du domaine des pêcheries. Sa démarche est classique : identifier d'abord en quoi peut se définir le processus d'innovation en entreprise, bien dégager la spécificité des PME et de leurs caractéristiques eu égard au processus d'innovation; bien cerner la notion de risque et la manière dont elle est appréhendée par les acteurs; chercher à comprendre ce que les échecs révèlent du processus; expliciter les modèles d'action et les processus décisionnels sous-jacents; les formaliser pour mieux comprendre comment le modèle explicite pourrait contribuer à faire les choses autrement et avec de meilleurs succès.

Après avoir passé en revue les principaux acquis de connaissance en ce qui concerne les processus de développement de nouveaux produits et après avoir défini les notions de risque et bien décrit ce que les sciences administratives nous ont appris sur les méthodes d'évaluation et de sa gestion, l'auteur entreprend de bâtir un cadre opératoire. Ce cadre

posé, ses questions bien cernées, sa démarche empirique peut commencer. Et c'est là une section passionnante de son étude qui parvient à bien nous faire sentir les conditions concrètes de déroulement des projets dans la vie des entreprises à l'étude.

La matière est riche, les entrevues sont bien traitées, elles donnent à voir la réalité de chaque entreprise et parviennent à bien faire saisir la diversité des situations, les dilemmes des acteurs, le poids des contraintes qui pèsent sur les entreprises et leurs capacités. Jacques Bertrand traite bien sa matière et les concepts qu'il met en œuvre font bien ressortir les divers aspects des processus en cause. L'analyse est convaincante : en l'absence de mécanismes structurés d'évaluation des risques, les projets de développement sont vulnérables.

L'empirisme de bon aloi, pourrait-on dire, s'il est souvent bien adapté aux limitations de l'entreprise représente certes un atout puisqu'il témoigne de l'inventivité, des capacités d'initiative et de débrouillardise. Mais il comporte plus que sa part d'inconvénients et prive, bien souvent, l'entreprise d'une capacité optimale de rétroaction. Jacques Bertrand constate que les PME étudiées ont trop tendance à se laisser porter par des comportements peu formalisés et une démarche trop linéaire. Cela limite leur capacité de bien comprendre et gérer les risques inhérents, et réduit leur aptitude à prévoir, donc à se corriger en temps utile, ce qui, évidemment, accroît les risques d'échec.

Autre constat de la thèse : les PME étudiées répartissent mal leur effort. La diversification des compétences reste trop centrée sur la mise au point des procédés, sur la dimension industrialisation de l'innovation et ne tient pas suffisamment compte des exigences d'adapter les stratégies et les approches de commercialisation qui doivent être incorporées au processus de développement de produit. C'est là un constat qu'on a souvent entendu à propos du secteur manufacturier québécois et la thèse montre jusqu'à quel point il est fondé. Elle montre également jusqu'à quel point les lacunes en cette matière peuvent peser lourd sur le sort d'un produit. La faible formalisation du processus de développement empêche une identification et une appréhension optimale de l'ensemble des risques certes, mais surtout, elle limite la capacité d'apprentissage des équipes. Elle ne favorise pas l'accumulation des observations et des connaissances et, bien qu'elle mobilise souvent habilement l'expérience et les intuitions des équipes, l'absence de démarche formelle réduit la capacité d'objectivation et de systématisation.

En conclusion, l'auteur rappelle avec justesse que le processus d'innovation, si essentiel au développement des entreprises, ne peut et ne doit pas être considéré et géré comme strictement aléatoire. Certes, par définition, une innovation comporte sa part d'inédit, mais il est possible de déployer moins d'efforts, de mieux utiliser ses ressources et mobiliser ses compétences en se donnant une démarche rigoureuse et formelle d'identification et d'évaluation des risques. La thèse fournit des outils utiles pour bien caractériser les besoins de formalisation selon les spécificités de chaque entreprise.

Derrière la diversité des situations et les différences propres à la position des entreprises dans la chaîne de production de valeur, un enjeu majeur se dévoile. Un enjeu qui renvoie à des exigences de plus grande professionnalisation et de perfectionnement qui laisse grandes ouvertes les avenues de recherche. Jacques Bertrand fait une contribution qui pourrait bien faire une différence dans le développement des PME de la transformation alimentaire du

domaine des pêcheries et de bien d'autres. Le jury tenait à souligner son apport.

Le prix 2012 du meilleur mémoire de maîtrise

Le Prix 2012 du meilleur mémoire de maîtrise inscrit au répertoire électronique de l'IRÉC est attribué à M. Hubert Rioux-Ouimet pour son mémoire intitulé : Le « lion celtique » : néolibéralisme, régionalisme et nationalisme économique en Écosse, 1979-2012

Son travail a été réalisé au Département de sociologie de l'UQAM sous la direction du professeur Frédérick Guillaume Dufour.

C'est un travail exceptionnel à tous égards que le jury a voulu honorer en lui décernant ce prix. Hubert-Rioux Ouimet. Le jury a été impressionné par la qualité générale de l'ouvrage. Écrit dans une langue claire et dans un style vif, l'exposé est admirablement conduit. Le lecteur y est littéralement tenu en haleine par des propos conduits avec rigueur pour soutenir une démonstration dont les temps forts s'emboîtent parfaitement. Ce mémoire va bien au-delà des exigences académiques. Hubert Rioux-Ouimet y fait non seulement la démonstration d'une maîtrise remarquable des paradigmes de sa discipline, mais encore, et surtout, y fait-il la démonstration que cette compétence l'autorise à camper son sujet dans une perspective originale et traitée avec la hauteur de vue et la rigueur qu'on est normalement en droit d'attendre d'une thèse. Cela mérite d'être salué.

Faisant preuve d'une excellente connaissance de la littérature et des grands courants de pensée qu'il mobilise aux fins de sa démonstration, Hubert Rioux-Ouimet s'élève au-dessus des consensus généralement établis et propose une lecture du cas écossais qui élargit et, à bien des égards, renouvelle les points de vue généralement admis sur le sort du nationalisme dans la mondialisation et sur les liens qui s'établissent entre nationalisme économique et compétitivité.

Dans un exposé synthétique fort bien conduit, l'auteur met bien en évidence les faiblesses des deux principales explications généralement mises de l'avant pour appréhender la remontée des nationalismes minoritaires. Un premier courant, qui a été largement ici promu par les souverainistes québécois, privilégie l'explication par des conditions externes : le libre-échange et la globalisation modifient les conditions de viabilité des petites nations dans la mesure où l'accès à un vaste marché leur permet désormais d'aspirer à une indépendance sans courir beaucoup de risques. Le second courant, assez répandu lui aussi chez de nombreux analystes, insiste plutôt sur la transformation des conditions internes à la vie nationale dans un contexte où les choix néolibéraux de démantèlement des acquis keynésiens - qui renforcent traditionnellement les logiques unitaires et centralisatrices - libèrent un espace de réorganisation territoriale qui fournit matériau et champ d'action pour les nationalistes.

Prenant ses distances à l'endroit de ces thèses Hubert Rioux-Ouimet soumet l'hypothèse qu'une troisième dynamique est en cause. Et c'est elle qu'il va chercher à expliciter dans son étude de cas. Son mémoire vise à montrer en quoi le nationalisme écossais n'a pas seulement profité du néolibéralisme, mais également en quoi et comment il a lui-même été transformé par ce passage au néolibéralisme. Sa démonstration se déploie sur trois axes : les choix de l'État britannique d'abord dont la conduite d'une

1030, rue Beaubien Est
 Bureau 103
 Montréal, Québec
 H2S 1T4
 514 380-8916
 secretariat@irec.net
 www.irec.net

politique néolibérale, nous démontre l’auteur, a solidifié l’Écosse comme économie régionale; les transformations que cela a engendrées ont, dans un même mouvement permis aux nationalistes de redéfinir l’Écosse non plus seulement comme une entité historique ou politique, mais aussi comme une économie régionale; enfin, elles leur ont permis de définir des politiques et un discours économiques qui intériorisent les préceptes cardinaux du libre-échange et définissent un nationalisme économique qualifié de « compétivisme ».

La démonstration est convaincante. L’argumentation est non seulement solide sur le plan conceptuel, l’analyse empirique est finement conduite, le traitement monographique est passionnant. La politique du Royaume-Uni aura donc eu un effet certainement non prévu à Londres ou dans les cercles néolibéraux. L’habileté des nationalistes écossais à tirer parti de la situation et leur capacité à transformer la conjoncture au prix d’un effort intellectuel et idéologique aussi tenace qu’inventif expliquent en grande partie leur montée en puissance. En 2014 le Scottish National Party qui forme désormais un gouvernement majoritaire, tiendra un référendum sur l’indépendance. Cela constituera sans aucun doute un moment charnière qu’observeront avec attention – et sans doute une pointe d’envie – les militants des nations minoritaires.

Pour tirer pleinement parti de l’observation des dynamiques en présence, ils ont d’ores et déjà intérêt à lire ce mémoire. C’est parce qu’il reconnaît dans le travail d’Hubert Rioux-Ouimet une véritable contribution à la connaissance que le jury tenait à lui remettre le Prix de l’IRÉC.

Une mention d’honneur

Le jury a également tenu à saluer le travail de Jérémie Hains-Pouliot pour son mémoire intitulé *La restructuration de la fonction publique québécoise : vers un nouveau modèle de prestations des services publics?* Le mémoire a été réalisé au Département des relations industrielles de l’Université Laval sous la direction du professeur Jean-Noël Grenier.

Le mémoire est d’une belle facture, son auteur démontre clairement qu’il maîtrise les règles de l’art et peut conduire sa démarche d’enquête avec rigueur méthodologique et conceptuelle. Jérémie Hains-Pouliot mène rondement son travail. Le plan du mémoire est solide, bien charpenté et définit bien le mouvement d’ensemble de la démonstration. Sa problématique est bien découpée, sa discussion de la littérature est pertinente et menée avec clarté. La méthodologie est bien campée et elle sert bien l’ambition de son auteur qui mène une enquête par questionnaire auprès d’un très vaste échantillon, ce qui lui pose un défi de traitement des données et d’analyse qu’il relève fort bien

C’est un mémoire qui s’intéresse à la restructuration de la fonction publique entreprise par le gouvernement libéral en 2003 et publicisé sous l’expression « réingénierie de l’État ». L’auteur concentre son enquête sur trois dimensions spécifiques : la gestion

1030, rue Beaubien Est
Bureau 103
Montréal, Québec
H2S 1T4
514 380-8916
secretariat@irec.net
www.irec.net

des effectifs, la réorganisation du travail et la prestation de service. Ses résultats démontrent que la réforme a eu des effets significatifs sur chacune de ces dimensions.

Son constat général vient établir que la restructuration repose bel et bien sur les principes cardinaux de la « Nouvelle gestion publique ». Sur le plan des effectifs, les résultats de l'enquête démontrent une application à géométrie variable des règles de remplacement des départs et que celui-ci reste largement déterminé par des choix de gestion qui privilégient la précarisation de l'emploi. L'organisation du travail, pour sa part, a été marquée par un accroissement des charges de travail et par une détérioration du climat de travail. Enfin, le modèle de prestation de service est particulièrement altéré par le recours fréquent à l'externalisation et par une réorganisation interne en référence à un modèle et un contexte où le secteur privé joue un rôle majeur.

Jérémie Hains-Pouliot tire de ses analyses que le modèle actuellement en place reste un modèle hybride, empruntant tantôt au modèle néo-étatique tantôt au modèle néolibéral. L'analyse permet en outre de voir que loin d'être sclérosée, la fonction publique québécoise est en mouvement, qu'elle ne fait pas que réagir passivement au changement et qu'elle joue un rôle marquant dans la dynamique en cours. Le mémoire montre bien que les choses n'en resteront pas là et que le travail de redéfinition va se poursuivre.

Les résultats de ce mémoire fournissent un bon matériau pour continuer de suivre l'évolution de la réforme. La tenue générale de ce travail confirme que son auteur est désormais bien outillé pour contribuer à la suite des choses. Le jury voulait l'encourager à le faire en lui accordant cette mention d'honneur.